ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équipements

Question écrite n° 119139

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'informatisation des écoles, collèges et lycées. En effet, si différentes collectivités territoriales se sont d'ores et déjà investies dans la mise en place d'ordinateurs dans les établissements scolaires, dépendant de leur compétence, il n'y a pas dans l'opinion des parents d'élèves de réelle lisibilité des installations et surtout de leur suivi durant la scolarité de leurs enfants. Cette plus grande lisibilité permettrait de dresser un catalogue de ces équipements déjà réalisés ou prévus dans ces établissements. D'autre part, une véritable programmation de la mise en place d'équipements informatiques suffisants, durant toute une scolarité entière et une vaste campagne de communication pourraient utilement être menée sur ce dossier de l'informatisation, dès la prochaine rentrée de septembre 2007. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 119139
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2026